

E 7465

ASSEMBLÉE NATIONALE

QUATORZIÈME LÉGISLATURE

SÉNAT

SESSION ORDINAIRE DE 2011-2012

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale
Le 29 juin 2012

Enregistré à la Présidence du Sénat
Le 29 juin 2012

**TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE
L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION**

PAR LE GOUVERNEMENT,

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT

Virement de crédits n° DEC 14/2012 - Section III - Commission - Budget
général - exercice 2012.

DEC14/2012



**CONSEIL DE
L'UNION EUROPÉENNE**

**Bruxelles, le 22 juin 2012 (22.06)
(OR. en)**

11556/12

FIN 453

NOTE DE TRANSMISSION

Origine: M. Janusz LEWANDOWSKI, membre de la Commission européenne
Date de réception: 20 juin 2012
Destinataire: M. Bjarne CORYDON, Président du Conseil de l'Union européenne
Objet: Virement de crédits n° DEC 14/2012 - Section III - Commission - Budget
général - exercice 2012

Les délégations trouveront ci-joint le document de la Commission DEC14/2012.

p.j. : DEC14/2012



COMMISSION EUROPÉENNE

BRUXELLES, LE 18/06/2012

BUDGET GÉNÉRAL - EXERCICE 2012
SECTION III - COMMISSION TITRES 04, 40

VIREMENT DE CRÉDITS N° DEC 14/2012

EN EUROS

ORIGINE DES CRÉDITS

DU CHAPITRE - 4002 Réserves pour les interventions financières

ARTICLE - 40 02 43 Réserve pour le Fonds européen d'ajustement à la mondialisation CE - 1 300 000

DESTINATION DES CRÉDITS

AU CHAPITRE - 0405 Fonds européen d'ajustement à la mondialisation (FEM)

ARTICLE - 04 05 01 Fonds européen d'ajustement à la mondialisation (FEM) CE 1 300 000

INTRODUCTION

Le règlement (CE) n° 1927/2006 du Parlement européen et du Conseil du 20 décembre 2006, tel que modifié par le règlement (CE) n° 546/2009, porte création du Fonds européen d'ajustement à la mondialisation (FEM). Le point 28 de l'accord interinstitutionnel du 17 mai 2006 entre le Parlement européen, le Conseil et la Commission sur la discipline budgétaire et la bonne gestion financière en fixe le cadre budgétaire.

I. RENFORCEMENT

a) Intitulé de la ligne

04 05 01 - Fonds européen d'ajustement à la mondialisation (FEM)

b) Données chiffrées à la date du 16/05/2012

	CE
1A. Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	p.m.
1B. Crédits de l'exercice (AELE)	0
2. Virements	1 642 030
<hr/>	
3. Crédits définitifs de l'exercice (1A+1B+2)	1 642 030
4. Exécution des crédits définitifs de l'exercice	0
<hr/>	
5. Crédits inutilisés/disponibles (3-4)	1 642 030
6. Besoins jusqu'à la fin de l'exercice	2 942 030
7. Renforcement proposé	1 300 000
8. Pourcentage du renforcement par rapport aux crédits de l'exercice (7/1A)	N/A
9. Pourcentage des renforcements cumulés en application de l'article 23 §1 b et c du RF, calculé selon l'article 17 bis des modalités d'exécution par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement reportées (C5)

	CE
1. Crédits disponibles en début d'année	0
2. Crédits disponibles à la date du 16/05/2012	0
3. Taux d'exécution $[(1-2)/1]$	n/a

d) Justification détaillée du renforcement

Dans la proposition de décision [COM (2012) 290], la Commission a conclu que les conditions d'octroi d'une contribution financière au titre du FEM pour la demande EGF/2011/017 ES/Aragón - Construction, présentée par les autorités espagnoles, étaient réunies.

Le montant de 1 300 000 EUR demandé par les autorités espagnoles contribuera au coût d'un ensemble coordonné de services personnalisés admissibles en faveur d'un nombre de personnes licenciées estimé à 320 sur un total de 836 licenciements signalés dans 377 entreprises relevant de la division 41 de la NACE Rév. 2 («Construction de bâtiments») et toutes situées dans la région d'Aragon (ES24) en Espagne, de niveau NUTS II, procurant une aide visant à la réinsertion professionnelle des travailleurs touchés.

Ces licenciements sont dus à la crise économique et financière mondiale.

II. PRÉLÈVEMENT

a) Intitulé de la ligne

40 02 43 - Réserve pour le Fonds européen d'ajustement à la mondialisation

b) Données chiffrées à la date du 16/05/2012

	CE
1A. Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	500 000 000
1B. Crédits de l'exercice (AELE)	0
2. Virements	-1 642 030
<hr/>	
3. Crédits définitifs de l'exercice (1A+1B+2)	498 357 970
4. Exécution des crédits définitifs de l'exercice	0
<hr/>	
5. Crédits inutilisés/disponibles (3-4)	498 357 970
6. Besoins jusqu'à la fin de l'exercice	n/a
7. Prélèvement proposé	1 300 000
8. Pourcentage du prélèvement par rapport aux crédits de l'exercice (7/1A)	0,26%
9. Pourcentage des prélèvements cumulés en application de l'article 23 § 1 b et c du RF, calculé selon l'article 17 bis des modalités d'exécution par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement reportées (C5)

	CE
1. Crédits disponibles en début d'année	0
2. Crédits disponibles à la date du 16/05/2012	0
3. Taux d'exécution $[(1-2)/1]$	n/a

d) Justification détaillée du prélèvement

En vertu du point 28 de l'accord interinstitutionnel du 17 mai 2006 sur la discipline budgétaire et la bonne gestion financière, la réserve prévue pour le Fonds européen d'ajustement à la mondialisation est destinée à fournir un appui complémentaire aux travailleurs affectés par les conséquences de changements structurels majeurs de la configuration du commerce mondial, afin de les aider à réintégrer le marché du travail.

**TRANSFERS RELATED TO THE EUROPEAN GLOBALISATION ADJUSTMENT FUND
COMMISSION PROPOSALS AS OF 18/06/2012**

The table below shows the transfer proposals transmitted to the Budgetary Authority to date during 2012 which relate to the European Globalisation Adjustment Fund, and the amount of the EGF reserve which will remain should these proposals be approved.

Transfer Ref	Date sent to B.A.	Content	Amount EUR (Commitments from Reserve)
DEC 02*	15/02/12	EGF/2011/006 ES/Comunidad Valenciana Construction	1,642,030
DEC 03	17/04/12	EGF/2012/000 Technical Assistance	1,120,000
DEC 10	08/05/12	EGF/2011/020 ES/Comunidad Valenciana Footwear	1,631,565
DEC 11	05/06/12	EGF/2011/008 DK/Odense Steel Shipyard	6,455,104
DEC 14	18/06/12	EGF/2011/017 ES/Aragón Construction	1,300,000
Total of Proposals			12,148,699
Remainder			487,851,301

* These transfers have been finally adopted by the Budget Authority